

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015 A 20H30

Etaient présents : M. Michel MOUROT, Maire, & MM. Marie-Claude DUBOIS - Eric COLLE - Isabelle CANONACO - Michel PETITJEAN - Brigitte JEANPIERRE - Francis PANOT - Liliane JACQUOT - Jean-Marie CHIVOT, Adjoints,

& MM. Pascal GALMICHE - Carlos ALVES - Nicole DAVAL - Bernard PIERREL - Odile LAPORTE - Jean MILLER - Marie-Noëlle GIGANT - Marie-Madeleine LALOT - Marie-Noëlle STACHURA - Michel DARQUY - Yvonne FERRY - Claude BERNARD - Marie-Luce COLIN - Pierre ROMARY - Françoise BOUGEON - Christian PEDUZZI - Jean-Paul LOUIS & Danielle MATHIEU, Conseillers municipaux.

Etaient excusés : MM. Néant.

Etaient absents : MM. Néant.

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice suivant les prescriptions de l'art. L 2121-17 du C.G.C.T. Il a été procédé à l'élection d'un(e) secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T.

M. Francis PANOT a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions. Secrétaire adjointe : Mme Anouck MAURICE.

--ooOoo--

OUVERTURE DE SEANCE :

M. le Maire adresse le bonsoir à l'ensemble des personnes présentes. Le conseil municipal est au complet.

Il signale qu'en l'absence de notification des dotations de l'Etat, le budget primitif du Budget Général devra être présenté (parmi d'autres points) lors d'une prochaine séance de conseil municipal prévue le 13 avril 2015.

Quant à la séance d'aujourd'hui, M. Jean-Paul LOUIS fait part de son mécontentement car c'est la deuxième fois que les séances de conseil sont avancées d'un jour par rapport au planning qui avait été communiqué en début d'année.

M. le Maire lui signale qu'il y a malheureusement parfois des impondérables (entre autres, une réunion électorale liée aux élections départementales qui était prévue en cas de deuxième tour le même jour que le conseil municipal).

A 20h32, M. MOUROT déclare la séance ouverte.

POUVOIRS :

Aucun pouvoir n'a été donné. L'assemblée est au complet.

SECRETARIAT DE SEANCE :

M. le Maire propose la candidature de M. Francis PANOT pour assurer les fonctions de secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'**unanimité**. Mme Anouck MAURICE est désignée comme secrétaire adjointe.

ETAT-CIVIL :

NEANT

COMPTE RENDU DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2015 :

Aucune remarque particulière n'ayant été formulée à propos du compte rendu de la séance de conseil municipal du 26 février 2015, M. le Maire propose de procéder à l'adoption de ce document.

Le compte rendu de la séance du 26 février est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

M. le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la présente séance :

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014 :

- BUDGET GENERAL
- SERVICE DE L'EAU
- SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
- EXTENSION DU LOTISSEMENT DU CHAUD-BRUE
- LOTISSEMENT « LES AYES »
- LOTISSEMENT « CHAUD-BRUE 3 »
- SERVICE DES FORETS
- SERVICE DU CIMETIERE

2. REGIE MUNICIPALE DES HAUTES-MYNES – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014 :

- BUDGET GENERAL
- SERVICE DE L'EAU
- SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
- EXTENSION DU LOTISSEMENT DU CHAUD-BRUE
- LOTISSEMENT « LES AYES »
- LOTISSEMENT « CHAUD-BRUE 3 »
- SERVICE DES FORETS
- SERVICE DU CIMETIERE

4. REGIE DES HAUTES-MYNES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

5. PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015 :

- SERVICE DE L'EAU
- SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT
- SERVICE DU LOTISSEMENT DES AYES
- SERVICE DU LOTISSEMENT DU CHAUD-BRUE (PHASE 3)
- SERVICE DES FORETS
- SERVICE DU CIMETIERE

6. PARTICIPATION COMMUNALE A LA REGIE MUNICIPALE DES HAUTES MYNES – EXERCICE 2015

7. REGIE MUNICIPALE DES HAUTES MYNES - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

8. RESTRUCTURATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DU THILLOT (1^{ER} DEGRE) A COMPTER DE LA RENTREE 2015-2016 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRIORITE EDUCATIVE AVEC LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE

9. CREDITS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES - EXERCICE 2015

10. RENOUVELLEMENT DE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION POUR UN AGENT DES SERVICES TECHNIQUES CHARGE DE LA MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX

--ooOoo--

Pour l'examen des points 1 & 2 de l'ordre du jour, M. MOUROT donne la parole à Mme Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances.

Puis il lui cède la présidence de l'assemblée et quitte la salle au moment des votes (soit 26 membres présents en l'absence de M. le Maire).

--ooOoo--

1A - BUDGET GENERAL – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du Budget Général arrêté comme suit :

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	3 456 046,85 €
RECETTES	4 642 876,02 €
EXCEDENT	1 186 829,17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 082 232,22 €
RECETTES	951 320,09 €
DEFICIT	130 912,13 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 1 055 917,04 €

1B - SERVICE DE L'EAU – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du Service de l'Eau arrêté comme suit :

SERVICE DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	277 000,33 €
RECETTES	344 370,35 €
EXCEDENT	67 370,02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	91 006,53 €
RECETTES	472 774,91 €
EXCEDENT	381 768,38 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 449 138,40 €

1C - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du Service de l'Assainissement arrêté comme suit :

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	284 362,43 €
RECETTES	354 049,41 €

EXCEDENT 69 686,98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	21 833,60 €
RECETTES	217 184,65 €
EXCEDENT	195 351,05 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 265 038,03 €

1D - EXTENSION DU LOTISSEMENT DU CHAUD BRUE – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du budget de l'Extension du Lotissement du Chaud Brué arrêté comme suit :

BUDGET EXTENSION DU LOTISSEMENT DU CHAUD BRUE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	108 381,26 €
RECETTES	108 381,26 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	NEANT
RECETTES	NEANT
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE NEANT

1E - LOTISSEMENT « LES AYES » – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du budget du Lotissement « Les Ayès » arrêté comme suit :

BUDGET LOTISSEMENT « LES AYES »

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	0,49 €
RECETTES	93 543,81 €
EXCEDENT	93 543,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	3 286,38 €
RECETTES	NEANT
DEFICIT	3 286,38 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 90 256,94 €

1F - LOTISSEMENT « CHAUD-BRUE 3 » – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du budget du Lotissement « Chaud-Brué 3 » arrêté comme suit :

BUDGET LOTISSEMENT « CHAUD-BRUE 3 »

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	11 700,00 €
RECETTES	41 261,89 €
EXCEDENT	29 561,89 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	14 120,23 €
RECETTES	9 800,00 €
DEFICIT	4 320,23 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 25 241,66 €

1G - SERVICE DES FORETS – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du Service des Forêts arrêté comme suit :

SERVICE DES FORETS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	153 510,48 €
RECETTES	226 622,61 €
EXCEDENT	73 112,13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	9 532,35 €
RECETTES	44 144,58 €
EXCEDENT	34 612,23 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 107 724,36 €

1H - SERVICE DU CIMETIERE – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 abstention de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 du Service du Cimetière arrêté comme suit :

SERVICE DU CIMETIERE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	59 712,13 €
RECETTES	73 121,98 €
EXCEDENT	13 409,85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	47 942,63 €
RECETTES	92 396,30 €
EXCEDENT	44 453,67 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 57 863,52 €

2 - REGIE MUNICIPALE DES HAUTES-MYNES – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Et sous réserve de l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Hautes-Mynes qui doit se réunir le vendredi 17 avril 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le Compte Administratif 2014 de la Régie Municipale des Hautes-Mynes arrêté comme suit :

REGIE MUNICIPALE DES HAUTES-MYNES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	160 184,98 €
RECETTES	177 625,64 €
EXCEDENT	17 440,66 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	NEANT
RECETTES	NEANT
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 17 440,66 €

--ooOoo--

Après le vote des différents comptes administratifs (Commune, Services annexes, et Régie des Hautes-Mynes), M. Michel MOUROT reprend la présidence de l'assemblée. Mme Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances, lui communique les résultats des votes. Elle poursuivra son intervention avec la présentation des comptes de gestion, des budgets primitifs 2015, et de la participation communale au budget de la Régie des Hautes-Mynes (points 3 à 7 de l'ordre du jour).

3A - BUDGET GENERAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

:

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du Budget Général de la Commune présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3B - SERVICE DE L'EAU – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du Service de l'Eau présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3C - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du Service de l'Assainissement présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3D – EXTENSION DU LOTISSEMENT DU CHAUD BRUE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget de l'Extension du Lotissement du Chaud Brué présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3E – LOTISSEMENT « LES AYES » – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget du Lotissement « Les Ayès » présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3F – LOTISSEMENT « CHAUD-BRUE 3 » – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget du Lotissement « Chaud-Brué 3 » présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3G - SERVICE DES FORETS – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du Service des Forêts présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

3H - SERVICE DU CIMETIERE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du Service du Cimetière présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

4 - REGIE MUNICIPALE DES HAUTES-MYNES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2014

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Et sous réserve de l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Hautes-Mynes qui doit se réunir le vendredi 17 avril 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du Budget de la Régie Municipale des Hautes-Mynes présenté par MM François ENGLER, Claudine AUBEL-GUILLOT & Michel SCIORATO, Trésoriers, (sachant que M. François ENGLER a exercé son contrôle du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, que Mme Claudine AUBEL-GUILLOT, en qualité d'Inspecteur Divisionnaire responsable du centre des Finances Publiques de Cornimont a assuré l'intérim durant la période du 1^{er} mai au 31 août 2014, et que M. Michel SCIORATO a poursuivi cette mission dès sa nomination en qualité de Chef de Poste, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014), ce document étant en tous points conforme aux résultats du compte administratif de l'exercice 2014.
- de donner quitus à MM ENGLER, AUBEL-GUILLOT & SCIORATO, Trésoriers, pour la bonne gestion de ce compte.

5A - SERVICE DE L'EAU - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 vote contre de M. Jean-Paul LOUIS & 1 abstention de Mme Danielle MATHIEU) :

- d'approuver le Budget Primitif 2015 du Service de l'Eau arrêté comme suit :

SERVICE DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	305 521,00 €
RECETTES	370 821,00 €
EXCEDENT	65 300,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	618 491,38 €
RECETTES	694 965,38 €
EXCEDENT	76 474,00 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 141 774,00 €

5B - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 vote contre de M. Jean-Paul LOUIS & 1 abstention de Mme Danielle MATHIEU) :

- d'approuver le Budget Primitif 2015 du Service de l'Assainissement arrêté comme suit :

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	350 574,00 €
RECETTES	376 074,00 €
EXCEDENT	25 500,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	95 730,05 €
RECETTES	263 130,05 €
EXCEDENT	167 400,00 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 192 900,00 €

5C - SERVICE DU LOTISSEMENT DES AYES - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **26 voix pour** (1 vote contre de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Budget Primitif 2015 du Service du Lotissement des Ayès arrêté comme suit :

SERVICE DU LOTISSEMENT DES AYES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	111 570,22 €
RECETTES	111 570,22 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	3 419,95 €
RECETTES	3 419,95 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE NEANT

5D - SERVICE DU LOTISSEMENT DU CHAUD-BRUE (PHASE 3) - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **26 voix pour** (1 vote contre de M. Jean-Paul LOUIS) :

- d'approuver le Budget Primitif 2015 du Service du Lotissement du Chaud-Brué (Phase 3) arrêté comme suit :

SERVICE DU LOTISSEMENT DU CHAUD-BRUE (PHASE 3)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	98 653,22 €
RECETTES	98 653,22 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	10 308,23 €
RECETTES	10 308,23 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE NEANT

5E - SERVICE DES FORETS - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (1 vote contre de M. Jean-Paul LOUIS & 1 abstention de Mme Danielle MATHIEU) :

- d'approuver le Budget Primitif 2015 du Service des Forêts arrêté comme suit :

SERVICE DES FORETS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	175 200,00 €
RECETTES	175 200,00 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	21 000,00 €
RECETTES	34 612,23 €
EXCEDENT	13 612,23 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 13 612,23 €

5F - SERVICE DU CIMETIERE - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'**unanimité** :

- d'approuver le Budget Primitif 2015 du Service du Cimetière arrêté comme suit :

SERVICE DU CIMETIERE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	80 764,28 €
RECETTES	80 764,28 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	55 566,43 €
RECETTES	92 396,30 €
EXCEDENT	36 829,87 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 36 829,87 €

6 - PARTICIPATION COMMUNALE A LA REGIE MUNICIPALE DES HAUTES-MYNES - EXERCICE 2015

Dans le cadre de l'examen du budget primitif de la Régie municipale des Hautes-Mynes au titre de l'exercice 2015,

Sous réserve de l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Hautes-Mynes qui doit se réunir le vendredi 17 avril 2015,

Et sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Considérant que pour équilibrer le budget 2015 de la régie, il est nécessaire de lui verser une participation communale d'un montant de 33 254 €,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'agréer le montant de participation du Budget Général à celui de la Régie Municipale des Hautes-Mynes proposé par Monsieur le Maire au titre de l'exercice 2015 :
- ⇒ Une inscription du même montant sera portée à l'article D 657363 du Budget Général 2015 pour permettre le versement de cette participation.

Pour information, la participation versée à la Régie des Mines en 2014 s'élevait à 58 440,65 euros.

7 - REGIE MUNICIPALE DES HAUTES-MYNES - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Sur proposition de Madame Isabelle CANONACO, Adjointe aux Finances,

Et sous réserve de l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Hautes-Mynes qui doit se réunir le vendredi 17 avril 2015,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2015 de la Régie Municipale des Hautes-Mynes arrêté comme suit :

REGIE DES HAUTES-MYNES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	173 295,00 €
RECETTES	173 295,00 €
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	NEANT
RECETTES	NEANT
EXCEDENT/DEFICIT	NEANT

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE NEANT

8 - RESTRUCTURATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DU THILLOT (1^{ER} DEGRE) A COMPTER DE LA RENTREE 2015-2016 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRIORITE EDUCATIVE AVEC LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE

A l'examen de l'évolution des effectifs des établissements scolaires de premier degré de notre commune, M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), en accord avec M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de notre circonscription, a proposé la fermeture d'un poste d'enseignant à l'Ecole Jules Ferry pour la prochaine rentrée.

Une alternative était cependant proposée si nous acceptions de reconfigurer le réseau scolaire de la commune en fermant l'Ecole de la Rue des Forts pour scolariser l'ensemble des élèves à l'Ecole Jules Ferry

(sachant que les services académiques entendaient que, dans le cas contraire, c'est-à-dire sans décision de notre part sur la fusion des 2 écoles, nous risquerions, compte tenu des effectifs comptabilisés dans nos écoles, d'avoir à supporter la fermeture d'un poste à l'Ecole Jules Ferry mais également à l'Ecole de la Rue des Forts...).

M. le Maire a adressé le 14 janvier 2015 un premier courrier à M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour l'alerter sur le fait que nous avons déjà subi 4 fermetures de postes au cours des 4 dernières années, et que la nouvelle proposition de l'Académie pour la rentrée 2015-2016 ne ferait qu'aggraver ce bilan regrettable.

M. le Maire a également rappelé la récente sortie du collège du Thillot du classement en réseau d'aide prioritaire (R.E.P.) qui lui apportait des moyens particuliers et non négligeables.

Malgré cela, Il a néanmoins fait part de son acceptation quant à la fusion des 2 établissements, mais à la condition que le nombre de postes d'enseignants existants soit maintenu pour les trois prochaines années.

M. le Directeur Académique a répondu le 9 février 2015 sans évoquer ces conditions particulières. M. le Maire a donc écrit une seconde lettre le 17 février courant pour préciser les conditions qu'il posait pour aboutir à la fusion des deux écoles.

Sur la base de cette négociation, une réunion a été provoquée à l'Inspection Académique le 9 mars dernier, en présence de M. le DASEN et de M. l'Inspecteur de la circonscription. Cette rencontre a permis d'aboutir à une nouvelle proposition des services académiques : Fusion des 2 écoles à laquelle les services de l'Etat apporteraient leur soutien par le biais d'une convention académique de priorité éducative qui nous garantirait durant 3 ans les moyens humains et matériels propres aux réseaux d'éducation prioritaires (R.E.P.), ce qui signifie en clair :

- le maintien des 14 classes existantes de la commune (C.L.I.S comprise) comptabilisées à la rentrée 2015-2016, et ce durant au moins 3 ans,
- une décharge de direction qui passerait de 50 à 100 % pour le chef d'établissement,
- l'accueil des enfants de 2 ans en très petite section (T.P.S.)
- l'obligation pour la commune de prévoir une ATSEM en soutien à l'enseignante chargée de cette section.

Pour conforter ces différentes mesures, M. le Maire proposera également de moduler les tarifs de garderie périscolaire pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés.

Au vu de ces informations et sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par **25 voix pour** (2 votes contre **(*)** de MM. Jean-Paul LOUIS & Danielle MATHIEU) :

- d'acter la fusion proposée par les services académiques entre l'Ecole de la Rue des Forts et celle du Centre (Ecole Jules Ferry) à compter de la rentrée scolaire 2015-2016 dans les conditions mentionnées ci-dessus,
- de noter que cette fusion signifie la fermeture de l'Ecole de la Rue des Forts et la scolarisation de l'ensemble des élèves à l'école Jules Ferry,
- d'autoriser M. le Maire à signer avec M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale la Convention Académique de Priorité Educative valable pour 3 années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2015 et jointe à la présente note de synthèse.

(Celle-ci fera l'objet d'un réexamen au cours de la troisième année pour convenir des modalités de sa reconduction)

() Lors du débat, M. Jean-Paul LOUIS signale que, par principe, il ne peut accepter de voter pour la fermeture de l'école de la Rue des Forts. M. le Maire lui rappelle qu'il s'agit de la fusion entre 2 écoles, et que seule cette solution nous permet de maintenir par convention un poste d'enseignant sur 3 années, ceci malgré la faiblesse de nos effectifs. Sans fusion, nous perdrons 2 postes.*

Dans le cadre de cette fusion, Mme Danielle MATHIEU insiste sur la nécessité d'étudier la sécurisation des trajets des enfants venant de la Tête Mosique qui devront se rendre à l'Ecole Jules Ferry.

Bien qu'il n'ait pas eu de retour des familles concernées à ce sujet (les parents ayant proposé de s'organiser en co-voiturage pour les plus jeunes élèves, les grands étant libres de descendre à pied s'ils le souhaitent), M. le Maire reconnaît que cette question de sécurité est importante et qu'il convient de la régler.

9 - CREDITS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES - EXERCICE 2015

La Commission Scolaire s'est réunie le vendredi 6 mars 2015 :

FONCTIONNEMENT 2015 – PROPOSITIONS DE CREDITS ET DEPENSES

Reconduction des crédits de 2014.

9) DEPENSES TRANSPORT FORTS-MEDIATHEQUE ANNEE CIVILE 2015

Une inscription de 400€ est inscrite en attendant de connaître la décision définitive quant aux mesures proposées par les services académiques en matière de carte scolaire.

TOTAL DES DEPENSES PREVUES 400 €

10) NOËL 2015 DES ECOLES

mêmes bases qu'en 2014 pour un

TOTAL DE DEPENSES PREVUES de 1 580 €

11) MAINTENANCE INFORMATIQUE

⇒ Réparations prévues 750 €

TOTAL DES DEPENSES PREVUES 750 €

12) PHOTOCOPIES 2015

mêmes bases qu'en 2014 pour un

TOTAL DE DEPENSES PREVUES de 2 200 €

13) PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

CREDITS PREVUS 500 €

14) ADSL ET TELECOMMUNICATIONS

PARTICIPATION PREVUE 2 900 €

15) PISCINE

PARTICIPATION PREVUE 3 300 €

16) JMF

mêmes bases qu'en 2014

PARTICIPATION PREVUE 920 €

DEPENSE TOTALE PREVUE 47350 € pour 302 élèves soit 156,79 € par élève

BONS d'ACHAT aux Collégiens et musiciens étudiants :

⇒ 50 € par personne

DEPENSE PREVUE 7500 €

TOTAL : 54 850 €

--ooOoo--

Sur proposition de Mme Brigitte JEANPIERRE, Adjointe aux Affaires Scolaires, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'agréer les différentes propositions présentées par Madame l'Adjointe au titre des crédits de fonctionnement à accorder aux écoles au cours de l'exercice 2015.

10 - RENOUELEMENT DE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION POUR UN AGENT DES SERVICES TECHNIQUES CHARGE DE LA MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le contrat unique d'insertion de l'agent des services techniques chargé de la maintenance des bâtiments communaux, créé pour une durée de douze mois à compter du 1^{er} avril 2014 arrive à échéance le 31 mars 2015.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'autoriser la reconduction de ce contrat unique d'insertion pour une nouvelle période de 6 mois (allant du **1^{er} avril au 30 septembre 2015**) sur la base de **20 heures** de travail hebdomadaire, avec une rémunération calculée en référence au **SMIC horaire en vigueur**.

. --ooOoo--

Avant de clôturer la séance, M. le Maire tient à communiquer aux conseillers présents quelques informations ne faisant pas l'objet d'une inscription à l'ordre du jour :

1 - POUR INFO : REMERCIEMENTS A L'ASSOCIATION DES ARTISTES PEIGNANT DE LA BOUCHE ET DU PIED

2 - POUR INFO : NETTOYAGE DE PRINTEMPS

3 - POUR INFO : CONCERT COMMUN ENTRE L'U.M.T. ET LA MUSIQUE DE CHEVREMONT

4 - POUR INFO : FORMATION DES ELUS

. --ooOoo--

1 - REMERCIEMENTS A L'ASSOCIATION DES ARTISTES PEIGNANT DE LA BOUCHE ET DU PIED

Mme Marie-Claude DUBOIS, Adjointe au Tourisme, au Commerce, à l'Artisanat et à la Communication, tient à adresser un grand merci à l'Association des Artistes Peignant de la Bouche et du Pied qui a exposé ses œuvres à la salle Cécile Valence de la Médiathèque du Vendredi 13 mars au Dimanche 15 mars 2015 en associant les écoliers à sa démarche (par la mise en œuvre d'ateliers où les enfants ont pu pratiquer les différentes techniques utilisées par ces artistes).

En effet, lors du vernissage du samedi, la Ville du Thillot s'est vue remettre une œuvre picturale qui trouve tout-à-fait sa place à la salle de conseil de la mairie.

Après une prochaine exposition à Rupt-sur-Moselle, l'association a demandé à renouveler sa prestation au Thillot d'ici quelques années.

2 - NETTOYAGE DE PRINTEMPS

M. le Maire signale que cette manifestation se déroulera cette année le 4 avril prochain aux abords des différents bâtiments communaux. Rendez-vous est fixé à 8h45 sur le parvis de la mairie, où des gants et des sacs seront distribués aux participants pour leur collecte. Madame Danielle MATHIEU ajoute que, jusqu'à présent, la société EPAC du Thillot participait à cette opération en offrant gracieusement les paires de gants nécessaires. Elle pense que ce sera encore le cas cette année (EPAC a confirmé en mettant 50 paires de gants à la disposition des bénévoles).

Parallèlement à cette initiative, la société Anim'Thillot organisera une chasse aux œufs en fin de matinée (à partir de 11 heures et pour les enfants de moins de dix ans ayant participé ou non au nettoyage de printemps).

3 - CONCERT COMMUN ENTRE L'U.M.T. ET LA MUSIQUE DE CHEVREMONT

M. le Maire indique que les conseillers municipaux sont cordialement invités à participer au concert qui sera donné en commun entre l'Union Musicale du Thillot et la Musique de Chèvremont (90 - Territoire de Belfort) le dimanche 19 avril 2015 à 16 heures (Salles Cécile Valence & Berthe Munsch de la Médiathèque).

4 - FORMATION DES ELUS

Mme Marie-Claude DUBOIS, Adjointe au Tourisme, au Commerce, à l'Artisanat et à la Communication, invite les élus ayant participé à l'une des formations assurées par l'Association des Maires à lui faire remonter rapidement leurs attestations de présence afin que ce dossier soit pris en charge par le service comptabilité.

--ooOoo--

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire souhaite une bonne soirée à tous les conseillers présents, au public et aux représentants de la presse. Il déclare la séance levée à 22 h 30.

MM/FA/2015.3003.01
Compte rendu affiché le 30/03/2015

Le Maire,

M. MOUROT